

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

UN NOUVELLE ENSEIGNE POUR LA MICROBRASSERIE DES BEAUX PRÉS FONDS RÉGIONAL D'EMBELLEMENT DE LA ROUTE 138

Beaupré, le 16 janvier 2019 – Dans le cadre du Fonds régional d'embellissement de la route 138, la MRC et Développement Côte-de-Beaupré annoncent la réalisation d'une nouvelle enseigne pour la Microbrasserie des Beaux Prés située à Sainte-Anne-de-Beaupré.

Le dévoilement de cette enseigne a été fait en présence de M. Pierre Lefrançois, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré, de M. Daniel Robitaille, président de Développement Côte-de-Beaupré et de M. Luc Boivin et de Mme Johanne Guindon, propriétaires de la Microbrasserie des Beaux Prés.

«Nous sommes fiers de notre nouvelle enseigne qui a nécessité un investissement de 20 000 \$. Pour la réaliser, nous avons fait appel à plusieurs entreprises de la Côte-de-Beaupré», précise Luc Boivin, copropriétaire de la Microbrasserie des Beaux Prés.

Cette nouvelle enseigne répond à plusieurs critères du Fonds par l'utilisation du bois, son aspect créatif et ses dimensions.

Rappelons que les entreprises localisées sur la route 138 sont éligibles à ce fonds et peuvent obtenir une subvention 50 % du coût des travaux jusqu'à un maximum de 4 000 \$ pour une enseigne ou un aménagement paysager. Pour la rénovation des bâtiments commerciaux, l'aide financière s'élève à 15 000 \$ ou 25 % du coût des travaux. Pour les trois volets, il est possible d'obtenir une subvention maximale de 20 000 \$.

Ce fonds est une initiative de la MRC et de Développement Côte-de-Beaupré. Le Fonds totalise 90 000 \$ pour trois années, un levier qui pourra permettre des investissements d'au moins 180 000 \$ pour embellir les abords de la route 138.

- 30 -

Source et information : Françoise Roy, chargée de projet
Développement Côte-de-Beaupré
418 827-5256 poste 208
paysages@developpementcdb.com